



RÉUNION EXTRAORDINAIRE du conseil du village de Brome tenue en personne le mercredi 20 décembre 2023 à 19 h 00, à laquelle étaient présents Mesdames les conseillères Pat Panasuk et Lisa Belanger et Messieurs les conseillers Larry Royea, Wesley Patch, Christopher Whitehead et Michael Allnutt. Tous les membres dudit conseil formant un quorum sous la présidence du maire William Miller, conformément aux dispositions du code municipal.

La directrice générale et greffière-trésorière Gail Côté était présente.

Les citoyens ont la possibilité d'assister à la réunion et de poser des questions.

Il y avait 1 personne dans l'assistance.

AGENDA

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Avis de motion – Règlement taxation 2024
4. Dépôt – Projet de règlement 218-23 concernant la taxation 2024
5. Avis de motion – Règlement compensation services municipaux 2024
6. Dépôt – Projet de règlement 219-23 compensation services municipaux 2024
7. Période de questions
8. Ajournement de la réunion

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE Résolution 2023-300

Les membres participants à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est ouverte par le maire à 19h03.

Le maire s'adresse aux personnes présentes.

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR Résolution 2023-301

IL EST
Proposé par Christopher Whitehead
Appuyé par Michael Allnutt
ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

3

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT TAXATION 2024

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Larry Royer qu'il ou un autre conseiller proposera à une séance ultérieure l'adoption d'un règlement concernant le règlement sur la taxe foncière et les tarifs pour 2024.

4

**DÉPÔT – PROJET DE RÈGLEMENT 218-23 CONCERNANT LA TAXATION 2024
Résolution 2023-302**

ATTENDU QUE l'avis de motion numéroté est donné par la conseillère Pat Panasuk lors de la séance extraordinaire tenue le 20 décembre 2023;

La conseillère Pat Panasuk présente et dépose un projet de règlement concernant la taxe foncière générale et les tarifs pour 2024. Le conseil sera dispensé de la lecture du règlement au moment de son adoption. Des copies du projet de règlement seront mises à la disposition du public sur demande à l'hôtel de ville.

ADOPTÉE à l'unanimité

5

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT COMPENSATION SERVICES MUNICIPAUX 2024

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Lisa Belanger qu'elle ou un autre conseiller proposera à une séance ultérieure l'adoption d'un règlement concernant le règlement de compensation des services municipaux pour 2024. Le conseil sera dispensé de la lecture du règlement au moment de son adoption.

6

**DÉPÔT – PROJET DE RÈGLEMENT 219-23 COMPENSATION SERVICES
MUNICIPAUX 2024
Résolution 2023-303**

ATTENDU QUE l'avis de motion numéroté est donné par le conseiller Wesley Patch de la séance extraordinaire tenue le 20 décembre 2023;

Le conseiller Wesley Patch présente et dépose un projet de règlement concernant la compensation services municipaux pour 2024. Le conseil sera dispensé de la lecture du règlement au moment de son adoption. Des copies du projet de règlement seront mises à la disposition du public sur demande à l'hôtel de ville.

ADOPTÉE à l'unanimité

7
PÉRIODE DE QUESTIONS

1. Un résident demande quel sera l'impact du nouveau rôle d'évaluation pour les taxes municipales de 2024.

Le maire explique que nous avons réduit le taux d'imposition en conséquence, mais que l'augmentation des évaluations foncières est hors de notre contrôle.

8
AJOURNEMENT DE LA RÉUNION
Résolution 2023-304

IL EST
Proposé par Larry Royea
Appuyé par Christopher Whitehead
ET RÉSOLU

QUE la réunion soit levée à 19h15

William Miller
Maire

Gail Côté
Directrice générale et greffière-trésorière

